

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 128 (2020)

Artikel: Le Pro Aventico : cent-trente-cinq ans de virtus archéologique
Autor: Fuchs, Michel E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1096981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MICHEL E. FUCHS

LE PRO AVENTICO : CENT-TRENTE-CINQ ANS DE *VIRTUS* ARCHÉOLOGIQUE

C'est dans un contexte favorable au patrimoine que naît l'Association Pro Aventico le 3 septembre 1885. Favorable? Oui sur un plan général, plutôt non localement: malgré la nomination régulière de conservateurs à la tête du Musée romain d'Avenches créé en 1824, le site souffre de fouilles intempestives et de dispersion monnayable du mobilier exhumé. Malgré l'inquiétude marquée de plusieurs savants issus des universités suisses pour l'état de conservation d'Aventicum dans la seconde moitié du XIX^e siècle, il faut attendre la création de l'association pour qu'enfin se concrétise l'arrêt du pillage systématique de la cité des Helvètes. Un appel au public avait été lancé, dans lequel l'un des fondateurs du mouvement en faveur de l'Avenches romaine, Eugène Secretan (1839-1919), théologien, journaliste et professeur, n'hésite pas cette phrase: « Aventicum est notre Pompéi, autant que peut l'être une cité transalpine. »¹

Les statuts établissent en huit points les droits et devoirs de l'association, qui reflètent parfaitement les préoccupations de l'époque². Le point 1 comporte très clairement en une phrase les deux implications de cette « Association pour Aventicum »: tout d'abord susciter l'intérêt du public pour les ruines d'Avenches puis, en plaçant l'association sous le patronage de la Société d'histoire de la Suisse romande, société très libérale fondée en 1837, avoir l'aval des savants impliqués dans la question de la sauvegarde du patrimoine et dans l'histoire suisse. Nous sommes là face à une préoccupation typique de la fin du XIX^e siècle, l'inscription dans l'histoire régionale, l'appel au patriotisme, qui verra d'ailleurs le lancement de la *Revue historique vaudoise* en 1893 et la fondation de la Société vaudoise d'histoire (d'abord) et d'archéologie en 1902. Le deuxième point des statuts va d'ailleurs tout à fait dans ce sens par la récolte de cotisations et la recherche de dons pour soutenir conférences et publications; s'ajoute une

¹ Marie-France Meylan Krause, *Aventicum, ville en vues*, Documents du Musée Romain d'Avenches 10, Avenches: Association Pro Aventico, 2004, p. 92; voir aussi le dernier guide d'Avenches qui consacre quelques paragraphes à « Aventicum sauvée de la destruction grâce à l'Association Pro Aventico », in Daniel Castella, *Aventicum, une capitale romaine*, Avenches: Association Pro Aventico, 2015, pp. 19-20.

² *Bulletin de l'Association Pro Aventico* (ci-après BPA), 1, 1887, p. 39.

précision non négligeable dans la constitution d'une telle association, l'inscription dans les statuts de démarches possibles auprès des autorités. L'organisation de fouilles et le souci de conserver à Avenches les objets découverts sont inscrits au point 3; comme nous nous trouvons avant l'entrée en vigueur du Code civil suisse stipulant en 1912, article 724, que toute découverte tenant de l'histoire ou de l'archéologie est propriété des cantons, le troisième point porte encore une mesure qui sera nuancée ensuite, la rétribution en monnaies sonnantes et trébuchantes des objets trouvés, manière d'éviter qu'ils disparaissent au profit d'individus ou d'autres musées. Le point 4 précise encore ce dernier aspect en évoquant la création d'une association locale pour éviter la vente intempestive de trouvailles à l'extérieur d'Avenches; une telle association ne verra pas le jour et n'aura plus lieu d'être après 1912, mais un comité local est cependant créé. Le caractère intercantonal de l'association est souligné au point 5, qui traite de l'organisation du comité: en font partie de droit, et c'est le cas aujourd'hui encore, le conservateur du musée cantonal et celui du musée romain d'Avenches; mais ce qu'il faut souligner, c'est la volonté de voir des représentants des « cantons les plus intéressés », les membres étant nommés au départ par la Société d'histoire de la Suisse romande. Se dessine bien là la filiation appuyée à la société mère, voulue par les fondateurs de l'association Pro Aventico, pour mieux asseoir son autorité, ce que reflète d'ailleurs la composition de son premier comité, nommé lors d'une assemblée générale qui s'est tenue à Fribourg: le président d'honneur en est le professeur d'histoire et d'archéologie de l'Académie de Neuchâtel, le Fribourgeois Alexandre Daguët (1816-1894), et le comité intercantonal, stipulé comme tel, est composé du conservateur du musée cantonal de Lausanne, Arnold Morel-Fatio (1813-1887), d'Auguste Caspari (1860-1903) le conservateur du musée d'Avenches, de Charles Morel (1837-1902), rédacteur du *Journal de Genève* et professeur extraordinaire d'archéologie à Genève, de l'abbé Jean Gremaud (1823-1897), professeur, grande figure fribourgeoise de l'histoire et de l'archéologie, de William Wavre (1851-1909), alors conservateur au Musée d'histoire de Neuchâtel avant de devenir professeur d'archéologie à l'université de Neuchâtel, François Jomini (1828-1913), pasteur d'Avenches, qui sera plus tard conservateur du Musée romain, Eugène Secretan, qui se présente comme rédacteur, en l'occurrence à ce moment-là non pas de la *Gazette de Lausanne*, mais du *Chrétien évangélique*, et William Cart (1846-1919), professeur de grec, de latin et d'allemand à Lausanne. Un bureau est constitué avec Eugène Secretan comme président, qui le restera jusqu'en 1917, secondé par William Cart comme vice-président et le conservateur du musée d'Avenches. Quant au comité local, il voit cinq personnalités avenchoises être élues, le fabricant Eugène Lecoultre (1856-1908) comme président, futur syndic de la ville dès 1889 et à l'origine du haras fédéral en 1901, le conservateur du musée, le pasteur Jomini, un autre fabricant du nom de Blondel, le patron de l'usine



Eugène Secretan,
président de l'Association
Pro Aventico
de 1885 à 1919.
Photo AVENTICVM –
Site et Musée romains
d'Avenches.

de lait condensé où se feront les premières fouilles de l'association, entre 1885 et 1886, et le commissaire-draineur Auguste Rosset (1837-1918), personnage-clé des débuts de l'association, comme on va le voir, par sa connaissance intime de tout le territoire de la ville antique et par les plans qu'il en a régulièrement levés. Le point 6 des statuts de l'association fixe les montants de la cotisation et du don minimum, aux tarifs de l'époque. Le point 7 aborde le type de membre visé et les informations qui seront obtenues de l'association, avec deux précisions qui méritent d'être relevées: premièrement, le but de l'association est déclaré scientifique autant que patriotique, un appel non déguisé au civisme pour la conservation du patrimoine avenchois, en usant du terme de patrie qui figure sur le drapeau vaudois tout en faisant référence à la Suisse; deuxièmement, l'attention est portée aux « diverses classes de la population », en visant aussi bien les femmes que les hommes. Le message très chrétien, égalitaire, est certes ici très présent,

mais on notera la prise en considération des femmes, l'une des premières à se faire jour dans un document officiel en cette fin du XIX^e siècle. Le dernier point des statuts évoque la question de la trésorerie à présenter aux membres lors de l'assemblée générale; celle-ci doit se tenir à Lausanne. Une telle obligation est certainement due au fait que le siège de la Société d'histoire de la Suisse romande se trouve à Lausanne, sans oublier la présence de Lausannois à la présidence et à la vice-présidence.

Peu après sa fondation, l'association a été confrontée à la gestion des fouilles en partie sauvages du site. Elle émet le 27 février 1886 un «Règlement pour les fouilles» qui ne sera pas sans inspirer Albert Naef (1862-1936), le futur archéologue cantonal, et la loi vaudoise sur la conservation du patrimoine de 1898, à l'origine de la loi fédérale de 1912. Le règlement stipule que l'Association gère les ouvriers engagés localement et les trouvailles qui sont faites; elle établit un tarif journalier complété par l'octroi de pierres à l'ouvrier lorsqu'il y en a. Une prime est aussi prévue en fonction des trouvailles et du travail accompli. Les propriétaires des terrains touchés sont dédommagés par le don de la moitié des matériaux mis au jour et par le paiement de la moitié de la valeur des objets une fois taxés. Dernier point essentiel, une fouille de l'association est obligatoirement précédée d'une convention passée avec le propriétaire de terrain³. Pour animer l'association, pour ne pas baisser la garde face aux interventions régulières des propriétaires dans le terrain, pour susciter fortement l'intérêt autour du site d'Avenches, un bulletin est créé, dont le premier numéro paraît en 1887. Il est tenu essentiellement par les trois membres du bureau de l'association, le conservateur du musée, William Cart et Eugène Secretan. Treize numéros vont sortir jusqu'en 1917, année où Eugène Secretan se retire de la présidence.

Il décèdera en 1919, peu après la troisième édition remaniée de son guide *Aventicum, son passé et ses ruines*, la première édition remontant à 1896, la deuxième à 1905, précédées par un texte explicatif du plan d'Aventicum dressé par Auguste Rosset en 1888, publié dans le deuxième bulletin de l'association. Par sa fonction, et même avant cela comme jeune agriculteur, ce dernier a suivi les fouilles depuis les années 1850-1860 déjà et a rempli des carnets de notes et de croquis qui vont lui servir à établir les plans de la ville antique d'Avenches, intégrés aux bulletins et aux guides publiés par l'association. Actif jusqu'à sa mort en 1918, à près de 80 ans, il sera considéré comme contrôleur des fouilles dès 1886 et nommé surveillant des fouilles du Pro Aventico au moins dès 1894. Ses carnets ont malheureusement disparu⁴. L'appellation

³ *BPA*, 1, 1887, p. 40, repris dans *BPA*, 4, 1891, p. 52, *BPA*, 5, 1894, p. 40. Le règlement est révisé en octobre 1906, réunissant en cinq articles ce qui l'était en sept auparavant, la municipalité d'Avenches intervenant en cas d'arbitrage et non plus le comité local de l'association: *BPA*, 9, 1907, p. 76.

⁴ *BPA*, 5, 1894, p. 2; voir Jean-Paul Dal Bianco, «Auguste Rosset: un agriculteur archéologue», in *Aventicum, Nouvelles de l'Association Pro Aventico*, 13, 2008, p. 3.

Bulletin N° I

ASSOCIATION PRO AVENTICO



LAUSANNE

IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

1887

Page de titre du premier bulletin de l'Association Pro Aventico.
Photo AVENTICVM – Site et Musée romains d'Avenches.

abrégée au masculin de l'association apparaît dès le premier bulletin sous la plume d'E. Secretan⁵. Celui-ci fait un historique des recherches à Avenches en rendant d'abord hommage aux « prédécesseurs du Pro Aventico ». C'est dans cet article que l'on comprend pourquoi Alexandre Daguët de Neuchâtel est nommé président honoraire de l'association : il relance en 1880 la discussion autour d'Avenches et du manque de fouilles systématiques⁶. Eugène Secretan consacre six pages à la « Fondation et marche de l'Association », mettant en avant « le lien commun pour toute la Suisse romande » que représente Aventicum, la fouille du site étant destinée à l'élaboration « d'une histoire de la Suisse de plus en plus complète et vivante ». Il justifie le lien avec la Société d'histoire de la Suisse romande, en insistant sur le fait que celle-ci est composée uniquement d'hommes et vise un public scientifique, alors que le souhait de la nouvelle association est de toucher un « public cultivé, hommes et femmes ». Après la séance fondatrice du 3 septembre 1885, dans le mois, un « Appel au public Pro Aventico » est lancé. Est-ce la comparaison d'Avenches à Pompéï qui en est la cause ? Toujours est-il qu'il rencontre un succès indéniable, que reflète parfaitement la liste des souscripteurs et donateurs du premier bulletin de l'association : plus de 400 adhérents au 24 octobre 1885, dépassant les 500 en mars 1887. Il est intéressant de passer en revue les personnes et leur qualité, dans la mesure où elle est indiquée, qui souscrivent ou qui font des dons à l'association dès les origines : des noms de familles connues, de tradition universitaire, de profession libérale essentiellement, dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, mais aussi dans les cantons de Berne, de Bâle ou de Zurich pour quelques personnes, de même que quelques-unes à l'étranger, avec une majorité de pasteurs et de professeurs, mais aussi des prêtres, des avocats ou des préfets, des juges et des banquiers, des notaires et des pharmaciens, des architectes et, étonnamment, peu de médecins, des politiciens et M^{me} la Comtesse d'Affry, Cécile, la jeune sœur de Marcello, bien plus de messieurs que de dames, mais celles-ci sont bien présentes⁷. La liste des nouveaux membres puis des membres va figurer régulièrement à la fin des bulletins jusqu'au numéro 17 de 1957 ; avec des noms comme « Guisan H., général, Pully » ou « Yourcenar M. M^{me} (libr. Plon), Paris »⁸, les listes publiées jusque-là mériteraient d'être analysées plus attentivement. Les fonctions ne seront pas fournies dans le numéro de 1957, mais la répartition par cantons et la mention spécifique des membres avenchois

⁵ Eugène Secretan, « Coup d'œil historique », in *BPA*, 1, 1887, pp. 3-17.

⁶ Alexandre Daguët, « Aventicum : ses ruines et son histoire », in *Musée Neuchâtelois*, 1880, pp. 176-188, 207-216, 234-240.

⁷ *BPA*, 1, 1887, pp. 30-38.

⁸ *BPA*, 16, 1954, p. 116 et p. 120 ; Marguerite Yourcenar vient de publier ses *Mémoires d'Hadrien* chez Plon (1951), lorsqu'elle devient membre à vie de l'Association Pro Aventico.

seront respectées. Les membres collectifs vont peu à peu augmenter, collèges et gymnases en tête. Le nombre des membres évolue, 550 en 1890, 565 en 1891, 523 à fin 1893, 511 en 1897, 440 en 1903, à peine plus en 1907, 549 en 1910, 542 en 1912, 550 en 1914, 521 en 1917, 363 en 1944 et jusqu'à près de 450 membres en 1957. Ces fluctuations reflètent à chaque fois soit l'implication forte de l'un ou l'autre membre du comité de l'association, soit des recherches ou des publications présentées de telle manière à intéresser un plus large public ⁹. À consulter les premières listes de membres du Pro Aventico, les relations libristes et libérales de son bureau de comité sous-tendent une bonne partie de son succès.

Un tel soutien n'est sans doute pas sans influence auprès des autorités cantonales : l'État de Vaud achète le produit des fouilles sur la propriété Blondel et, à la suite de l'établissement du règlement des fouilles de 1886, prendra à sa charge les indemnités allouées aux propriétaires pour les trouvailles faites sur leurs terrains par l'association. Afin d'entretenir l'intérêt pour Aventicum, l'élaboration d'un plan des vestiges est immédiatement mise sur pied et des articles sont publiés dans « la presse politique et littéraire », comme le note Eugène Secretan dans son article fondateur de 1887. Ce dernier insiste aussi sur la nécessité d'un comité local à Avenches « pour agir sur la population, pour traiter avec les ouvriers, avec les propriétaires, éventuellement avec les autorités communales ». Visionnaire, ou plutôt observateur attentif, Secretan souligne les bonnes questions que se posent les archéologues d'alors, qui ont en partie trouvé réponse aujourd'hui, comme tout récemment celle de « la coexistence, à Avenches et ailleurs, de l'ancien élément helvète et de la colonisation romaine » ¹⁰. Dans sa conclusion, si l'on peut suivre Secretan lorsqu'il affirme qu'en fin de compte « rien ne remplace vingt-quatre heures à Avenches », on sera plus prudent sur l'invitation qui précède : « Remuez, grattez, trieux de vos dix doigts quelques-uns de ces innombrables morceaux de poterie romaine, collectionnez tels de ces fragments de marbre qui ont jadis fait partie d'un édifice inconnu ; creusez, n'importe où et n'importe comment, partout où vous verrez le sol déjà entamé. » Même si ces injonctions ont pour but de faire du visiteur un « adhérent militant de notre Pro Aventico », de telles recommandations vont heureusement cesser dès l'adoption de la loi de 1912, tout comme va disparaître entre le bulletin 11 de l'association, paru en 1912, et le bulletin 12, de 1914, le chapitre qui était dans chaque numéro consacré aux fouilles des particuliers, différenciées de celles du Pro Aventico.

⁹ *BPA*, 3, 1890, pp. 55-56, *BPA*, 4, 1891, p. 50, *BPA*, 5, 1894, p. 38, *BPA*, 7, 1897, p. 51, *BPA*, 8, 1903, p. 67, *BPA*, 9, 1907, p. 74, *BPA*, 10, 1910, p. 62, *BPA*, 11, 1912, p. 41, *BPA*, 12, 1914, p. 53, *BPA*, 13, 1917, p. 65, *BPA*, 14, 1944, p. 67.

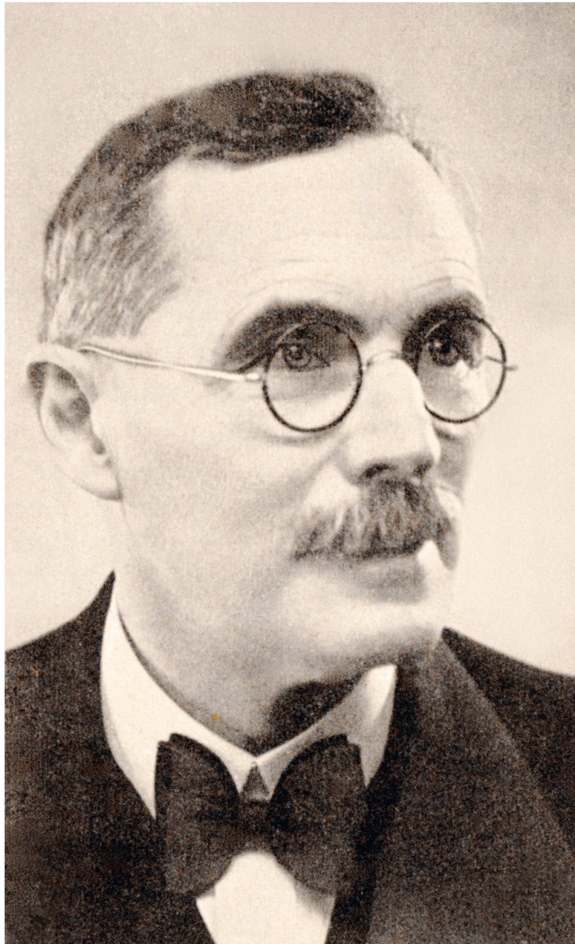
¹⁰ Maëlle Lhemon, Daniel Castella, Anika Duvauchelle, Nicole Reynaud Savioz, Nathalie Wolfe-Jacot, « L'habitat gaulois d'Avenches/Sur Fourches. Les fouilles de 2016-2017 », in *BPA*, 59, 2018, pp. 55-149.



Eugène Secretan au pied des murs du théâtre d'Avenches en 1896.
Photo AVENTICVM – Site et Musée romains d'Avenches.

L'association est la première de ce type consacrée à un site antique en Suisse. Dès son origine, elle a une visée archéologique forte et porte un accent majeur sur la conservation et la restauration des vestiges et des trouvailles faites à Avenches. Ce sont ces aspects-là autant que les personnalités qui la composent qui lui valent d'être la répondante des fouilles auprès des autorités jusqu'en 1917 au moins.

L'intense activité menée dès ses débuts la conduit à recevoir la Médaille d'Argent de l'Exposition nationale de 1896 à Genève. En 1906, lors de son assemblée générale sont admis des statuts réduits à cinq points et le nouveau règlement des fouilles. Elle est invitée à la grande exposition archéologique du cinquantenaire de l'Unité italienne à Rome en 1911, y faisant figurer un grand plan de la ville d'Aventicum dû à Auguste Rosset, daté de 1910, dont une copie est conservé dans les archives du Musée romain d'Avenches. Le bulletin de l'association est imprimé chez Georges Bridel & c^{ie} jusqu'en 1906 ; Georges-Antoine Bridel, qui a dirigé l'imprimerie paternelle jusqu'en 1910, sera trésorier de Pro Aventico de 1920 à 1942. Les Imprimeries Réunies de



Portrait de Louis Bosset, président
du Pro Aventico de 1937 à 1950.
BPA, 15, 1951, p. 2.

Lausanne reprennent le flambeau pour le numéro 10 de 1910 et fonctionneront jusqu'au numéro 13 de 1917 ¹¹. Lorsque l'organe officiel de l'association ne peut être publié, le comité se fendra toujours d'une lettre imprimée, rédigée par son président ou son vice-président, Eugène Secretan ou William Cart. Après le décès de ces deux grands animateurs de l'association en 1919 et la publication de la troisième édition du guide d'Aventicum, qui va grever en partie ses finances, le Pro Aventico se manifeste surtout par des avis à ses membres et par son assemblée générale annuelle. Celle-ci n'est même plus convoquée de 1923 à 1936. Cette année-là, le constat est catastrophique: l'association se meurt. Le Conseiller d'État Paul Perret (1880-1947), directeur du Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud,

¹¹ La page de couverture du numéro 13 porte l'indication « Georges Bridel & c^{ie}, éditeurs » alors que l'impression est bien due aux « Imprimeries Réunies S.A. Lausanne » comme l'indique le bas de la dernière page du bulletin (p. 68). Il n'est pas sans intérêt de noter que G.-A. Bridel était le directeur de la Société de la Feuille d'Avis de Lausanne et des Imprimeries Réunies dès 1910.

intervient. De nouveaux membres sont élus au comité et Louis Bosset (1880-1950), architecte payernois qui a participé aux fouilles d'Avenches depuis 1910 et qui a succédé à Albert Naef en 1934 comme archéologue cantonal, sera président de 1937 à sa mort en 1950.

Le bureau du comité intercantonal est alors complété par Jules Bourquin (1880-1955), professeur au collège d'Avenches, qui est nommé conservateur du Musée romain en 1937 et deviendra président de l'association à la mort de Louis Bosset¹²; Pierre Chessex (1908-1956), le père de Jacques, tout juste nommé directeur des collèges de Payerne avant de devenir directeur du collège scientifique cantonal de Lausanne en 1943, est trésorier. Un seul bulletin sera publié sous la présidence de Louis Bosset, imprimé logiquement à Payerne (Imprimerie A. Beaufiles) en 1944.

En troisième de couverture paraissent des « Extraits des statuts de la Société Pro Aventico » selon la révision de l'assemblée générale du 26 juin 1937: son siège est alors clairement annoncé comme étant à Avenches et elle n'affiche plus sa dépendance à la Société d'histoire de la Suisse romande; son comité est augmenté à douze membres au minimum¹³. Sous la présidence de Jules Bourquin, les bulletins 15 et 16 sont confiés à l'imprimerie G. Cuhat d'Avenches. Lui succède, en 1957, le professeur Georges Redard (1922-2005) des Universités de Neuchâtel et de Berne, linguiste éminent sans doute approché grâce à Pierre Chessex et qui éditera les bulletins 17 et 18 via l'imprimerie Paul Attinger S. A. de Neuchâtel. Dans les deux numéros conduits sous sa direction, Georges Redard rédige une chronique bienvenue, donnant le point de la situation de l'association, sur son comité et l'assemblée générale, sur la Commission des fouilles de Pro Aventico créée en 1957, ancêtre de la Commission scientifique puis Conseil scientifique de l'association, sur le Musée, l'état de ses collections, de son personnel et des visiteurs pour enfin, comme l'ont fait les présidents précédents, s'attarder sur la conservation des vestiges et les fouilles menées durant les années écoulées¹⁴. Il faut attendre ensuite la nomination de Hans Bögli (1930-2017) comme conservateur du Musée romain d'Avenches en 1964 pour que se concrétise un nouvel élan donné à l'Association Pro Aventico. Cette même année, afin de trouver les moyens financiers nécessaires pour faire face aux menaces qui planent sur le site en raison du

12 Jules Bourquin, « Louis Bosset: In Memoriam », in *BPA*, 15, 1951, pp. 2-5; Marie-France Meylan Krause, *Aventicum, ville en vues, op. cit.*, p. 104; Georges Redard, « Jules Bourquin, 26 avril 1880 – 18 décembre 1955 », in *BPA*, 17, 1957, pp. 4-6.

13 *BPA*, 14, 1944, 3^e de couverture. Les mêmes extraits sont publiés dans le *BPA* 16, 1954 en 3^e de couverture, dans le *BPA*, 17, 1957, p. 83 et le *BPA*, 18, 1961, p. 98.

14 Georges Redard, « Chronique », in *BPA*, 17, 1957, pp. 7-12; Georges Redard, « Chronique », in *BPA*, 18, 1961, pp. 5-16.

ASSOCIATION PRO AVENTICO

Bulletin N° XIV
avec quatorze planches hors-texte



BUSTE EN OR DE MARC AURÈLE

AVENCHES 1943

PAYERNE
IMPRIMERIE A. BEAUFILS
1944

Couverture du bulletin paru sous la présidence de Louis Bosset, après la découverte du buste de Marc Aurèle. *BPA*, 14, 1944, page de couverture.

fort développement de la cité broyarde, une Fondation Pro Aventico est créée, reconnue par l'État de Vaud et qui soutiendra efficacement l'organisation des fouilles et la gestion des monuments et des collections du site jusqu'en 2014. Hans Bögli, en place pendant trente ans à la tête du musée, incarne pour sa part aussi bien les volontés qui étaient à l'origine de l'association que son évolution : doté d'une formation de fouilleur en Suisse et à l'étranger, il a le sens associatif, celui de la communication au public, celui de la politique, élu député libéral au Grand Conseil vaudois, disposant d'un large réseau de connaissances civiles et militaires tout en étant durant plusieurs années chargé de cours d'archéologie gallo-romaine à l'Université de Lausanne¹⁵. Les assemblées générales de l'association seront annuellement tenues, le comité sera formé de représentants essentiellement du canton de Vaud, intégrant *ex officio* le syndic d'Avenches.

Les présidents se succèdent et reflètent les accents mis sur certains aspects de l'association pour en faire la promotion : de 1961 à 1982, Jean-Pierre Vouga (1907-2006), fils de l'archéologue neuchâtelois Paul Vouga (1880-1940), apporte sa qualité d'architecte cantonal comme directeur du Service de l'urbanisme et des bâtiments du canton de Vaud, lui qui crée le Service de l'aménagement du territoire et qui est délégué à la Commission fédérale des monuments historiques ; de 1982 à 1995, André Gavillet (1924-2014), professeur de français, contribue à l'assise politique vaudoise de l'association comme ancien Conseiller d'État socialiste aux Finances. Pierre Ducrey, professeur d'histoire ancienne, vient de terminer son mandat de Recteur de l'Université de Lausanne lorsqu'il prend la présidence de l'association en 1995, au moment où est nommée une nouvelle directrice du Musée romain en la personne d'Anne Hochuli puis de Pury-Gysel. Son réseau de connaissances est mis au profit du Pro Aventico jusqu'à la nomination d'un nouveau président depuis 2011, Stefan Bichsel, directeur général à la Banque cantonale vaudoise, dont la personnalité et l'intérêt marqué pour l'Avenches antique sont un soutien reconnu par et pour l'équipe de ce qui est devenu le Site et Musée Romain d'Avenches, sa directrice de 2010 à 2019, Marie-France Meylan Krause, et, depuis, son directeur Denis Genequand.

Les Bulletins *Pro Aventico* quant à eux ont été dès leur numéro 19, paru en 1967, presque exclusivement consacrés à la publication des fouilles et du matériel trouvé sur le site et aux diverses interprétations archéologiques et historiques d'Aventicum et de sa région. Imprimés aux Presses centrales de Lausanne jusqu'en 1995, ils seront ensuite pris en main par l'imprimerie Corbaz de Montreux jusqu'en 2003,

¹⁵ Peter van Laer, « Biographie Hans Bögli », in Franz E. Koenig, Serge Rebetz (éds), *Arculiana, recueil d'hommages offerts à Hans Bögli*, Avenches 1995, pp. XVI-XXXV.



Portrait de Jules Bourquin, vice-président du Pro Aventico dès 1937, conservateur du Musée romain jusqu'en 1950, président de 1950 à 1955. *BPA*, 17, 1957, p. 4.

pour revenir aux IRL basées à Renens en 2004 et poursuivre avec cette imprimerie aux noms changeants jusqu'en 2014 avant de se diriger vers des imprimeries fribourgeoises. L'affinement de la recherche s'accompagnait d'un éloignement du public et des membres de l'association non spécialisés ; il provoque ainsi l'apparition d'un organe qui leur est destiné, *Aventicum. Nouvelles de l'Association Pro Aventico*, qui voit une première parution en 1977, suivie de plusieurs tentatives avant de devenir une publication deux fois l'an depuis 2002. Continuant assidument son information aux membres et à un public plus large, l'association a conservé une journée annuelle consacrée à son assemblée générale, invite à des conférences, des expositions et des présentations de fouilles et diversifie son soutien aux nombreuses publications qu'émet le SMRA, Site et Musée Romain d'Avenches. À 135 ans, l'association défend toujours avec vigueur la *virtus*, ce mot latin où valeur et excellence se conjuguent, pour l'archéologie de la capitale helvète. L'histoire des dernières années du dynamique Pro Aventico reste à faire. Elle tiendra compte du site www.proaventico.ch.

